

Projet Eolien

Déroulé et suivi du dossier

Mairie
de
FRIAUVILLE

L'information

Le 7 juin : Après nous avoir contactés, la société E.ON est reçue en mairie par le Maire et son 1er adjoint.

Le 17 juin : Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de l'organisation :

- d'une réunion de conseil élargi
- d'une réunion publique
- d'un vote ultérieur conforme aux règles d'usage pour engager ou non le projet

Le Conseil Municipal s'engage à suivre la décision des Friauvillois.

Le 6 août : Réunion de conseil élargi. Il est autorisé à E.ON de solliciter l'armée afin de savoir si le projet peut être envisagé ou non.

A ce jour : L'armée a reçu la demande, le traitement est en cours.

A venir :

- Si l'avis de l'armée est négatif, le projet s'arrête de fait.
- Si l'avis de l'armée est positif, la réunion publique sera programmée.

Rappel :

Aucun engagement politique ne sera pris avant la réunion publique et le vote des Friauvillois. Si le vote des Friauvillois est en faveur de ce projet, les études démarrent, les sommes engagées le seront par la société E.ON et non par la commune.



2, rue de l'église
54 800 Friauville

tél : 03 82 33 00 12
fax : 03 82 33 48 20

mairie.friauville@wanadoo.fr
<http://www.friauville.fr>

Visite du Préfet à Friauville



Le Préfet a remercié les élus, les présidents d'associations, les voisins vigilants, les bénévoles et toutes les forces vives pour le travail effectué et le dynamisme du village.



L'essentiel du conseil municipal du 20 septembre 2019

*** Allocation scolaire :**

Cette allocation concerne tous les élèves de la classe de 6^{ème} jusqu'à l'âge de 18 ans, inscrits en mairie. Pour bénéficier de 55 €, il suffit de se présenter en mairie avec un certificat de scolarité et un RIB.

*** Allocation chauffage:**

Les conditions d'obtention de l'allocation : avoir plus de 65 ans et être non imposable. Les personnes concernées souhaitant bénéficier de cette allocation de 70 € doivent se présenter au secrétariat de mairie avec leur avis de non imposition.

*** Coupe de bois d'œuvre**

L'ONF propose un devis pour abattre et vendre les chênes secs sur pieds en bois d'œuvre. Le devis s'élevant à 5 155 € TTC et les recettes envisagées pour 120 m³ de bois étant de 6 000 €, le Conseil Municipal ne souhaite pas donner une suite favorable à cette proposition et attribuera les arbres aux affouagistes .

*** Coupe affouage:**

Une coupe pour 2019/2020 sera délivrée. Les travaux concerneront l'ouverture de lignes de débardage. Toute personne intéressée doit se faire connaître en mairie. Une réunion d'informations vous sera alors proposée. Le prix du stère a été arrêté au montant de 6 €.

*** Travaux de drainage:**

2 parcelles au lieu-dit « Le Chauchu » seront prochainement drainées. Le Conseil Municipal, en collaboration avec les agriculteurs de sa commune, souhaite profiter de la présence et de l'intervention d'une entreprise spécialisée pour travailler sur 3 zones sensibles aux inondations.

- Collecter les eaux de la RD 15 côté Conflans pour les rediriger directement vers le Longeau sans transiter par le rû Magut.
- Récupérer un collecteur de drainage en tête du verger Gay pour le diriger vers le rû Magut sans qu'il ne transite par le réseau d'assainissement du lotissement.

- Collecter les eaux provenant du côté de la ferme d'Ebany et les faire transiter par 2 bassins de rétention d'une contenance totale de 2 000 m³. Cela permettra de lisser le débit de pointe sur 24h à la place d'1h.
- Des travaux supplémentaires pourraient être engagés à la confluence entre le rû Magut et le Longeau afin d'améliorer l'écoulement.

Le montant total des travaux est estimé à 20 000 € HT.

*** Boîte intemporelle**

Ce sera le dernier projet du mandat...

L'objectif étant de mettre à disposition de chaque Friauvillois qui le souhaite une capsule (tube étanche) afin d'enfouir pour une durée de 50, 100 ans... Remarques, impressions, ressentis de notre époque, avenir de notre village et de notre planète... Nos descendants auront à charge d'ouvrir et de découvrir ces messages.

Un groupe de travail est à construire. La présidente a été nommée ce jour en Conseil Municipal en la personne de Pascale Gwiazdowski. Toute personne intéressée pour participer à ce groupe de travail peut se faire connaître en mairie.

*** Projet Éoliennes :**

Suite aux propos tenus par une habitante, le Maire a apporté les réponses nécessaires par le biais d'une lettre ouverte. Tous les élus du Conseil Municipal ont approuvé cette démarche.

Cette habitante a franchi une nouvelle étape en diffusant un tract diffamatoire.

Le Conseil Municipal souhaite informer les Friauvillois que le contenu est mensonger.

Tout habitant ou groupe d'habitants qui souhaiterait de plus amples informations sur ce dossier peut se rapprocher de la mairie.

Fin de la séance à 23 heures 20.

Agenda : Fête de la bière le 5 Octobre

Repas des Anciens le 17 Novembre

Beaujolois Nouveau le 23 Novembre

Saint Nicolas le 8 Décembre

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 6 décembre 2019